

**NOTIFICATION DE LA MISE A L'ARRET DEFINITIF
D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION (DC)**

Article R. 512-66-1 du code de l'environnement

Fonction et adresse du déclarant :

Directeur de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux	
223 rue de Bègles	
CS 21 252	
33068	Bordeaux Cedex

Département(s) concerné(s) :

Pyrénées-Atlantiques

Commune(s) concernée(s) :

Pau

Site – Installation :

Adresse : Caserne Bernadotte - Place Verdun - 64023 Pau Cedex	
N° G2D : 640 445 004E	
Rubrique : 2910-A-2	
N° de bâtiment : 2	N° de recensement : 001
Capacité de l'installation : 1,407 Mw	

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Non

Non

Date de cessation de l'activité de l'installation classée :

20/08/21

Cessation partielle de l'activité :

Non

Déclarant : Directeur de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux

Le déclarant s'engage à placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

Date de la notification de la cessation d'activité :

06/12/21

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.

Fait à Paris, le 10 août 2022

Pour le ministre des Armées et par délégation,

L'adjointe au sous-directeur
de l'action immobilière,
de l'environnement et du développement durable

Marie-Laurence TEIL